

Département de la Topographie
et de la Documentation FoncièreParis, le **23 JAN. 2018**Affaire suivie par Christine BOURGUIGNON
CB/Déclassés/enquête publique/
APUI Temes/Notice explicative.doc

NOTICE EXPLICATIVE

Présentation générale :

Le secteur de la Porte des Ternes situé dans le quartier des Ternes du 17^{ème} arrondissement est un lieu stratégique situé à proximité de la Porte Maillot. Porte d'entrée de Paris, il contribue au pôle métropolitain d'importance de la Porte Maillot qui participe au rayonnement international de la capitale notamment sur le plan économique et tout particulièrement en matière de tourisme d'affaires (Palais des Congrès, présence de nombreux hôtels ...).

Le lancement de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris », le 3 novembre 2014, a permis de proposer, à la vente ou à la location, 23 sites propriétés de la Ville de Paris ou de ses partenaires en vue de la réalisation de projets urbains innovants. Cet appel à projets s'adressait à tous les professionnels de l'urbanisme et de l'immobilier et à tous les acteurs du développement urbain au sens large. Cette nouvelle manière de construire la ville vise l'aménagement de sites extrêmement divers, parfois disqualifiés, au profit de nouveaux projets urbains à même de répondre de manière concrète aux principaux défis qui se posent à la Ville de Paris notamment en matière de création de logements, d'adaptation à la mutation des modes de vie, d'attractivité et de rayonnement, de lutte contre le changement climatique, de renforcement de la végétalisation, etc.

Parmi les sites recensés figure, dans le 17^{ème} arrondissement, le site Ternes-Villiers.

Contexte de l'opération d'aménagement en cours :

Le secteur de la Porte Maillot / Porte des Ternes, jusqu'ici peu valorisé, est fortement marqué par la densité du trafic routier (périphériques intérieur et extérieur, rond-point de la Porte maillot, boulevard des Maréchaux ...). La valorisation urbaine et paysagère de ce secteur a été jugée nécessaire par la Ville de Paris. Ce lieu stratégique du Grand Paris va connaître un renouveau dans les années à venir grâce à plusieurs projets d'infrastructures et d'aménagement.

Le projet « La Ville Multistrates » prévoit la création d'un immeuble-pont habité surplombant le boulevard périphérique, qui contribuera à la mise en valeur du quartier et plus largement de la Ville de Paris. Le boulevard périphérique sera franchi par une structure recouverte d'un jardin ouvert à tous jouxtant la chapelle Notre-Dame de Compassion. Au-dessus du « paysage-pont », les logements et les bureaux s'installeront librement. Cet aménagement permettra l'implantation d'immeubles en structure bois rendant possible la flexibilité des programmes envisagés, des évolutions ultérieures et leur nécessaire mutabilité. Ce projet se tourne vers le futur, part à la conquête des toits pour créer un espace de vie ouverts aux parisiens propice à l'agriculture urbaine aux portes de Paris, tout en favorisant le lien social et la biodiversité.

Cet aménagement accueillera des logements sociaux et en accession à la propriété, des bureaux, des commerces en rez-de-chaussée et un restaurant au dernier niveau de l'immeuble de logements. Les toitures seront entièrement végétalisées et permettront des cultures diversifiées.

Objet de la présente enquête publique :

Ce nouveau projet doit s'implanter sur une surface d'environ de 4 688 m², qui comprend :

- un volume d'air en surplomb du boulevard périphérique entre l'avenue de la Porte des Ternes, le boulevard d'Aurelle de Paladines et la rue Gustave Charpentier ;
- des fondations/piliers d'appui ayant vocation à s'implanter dans les talus et/ou terre-pleins centraux et/ou latéraux du boulevard périphérique ;
- une partie du côté impair du trottoir de la rue Gustave Charpentier dans sa partie située entre l'avenue de la Porte des Ternes et le boulevard d'Aurelle de Paladines ;
- une bande de terrain située entre le mur de soutènement du boulevard périphérique intérieur et la limite parcellaire de la chapelle Notre-Dame de Compassion.

Aussi, préalablement à la réalisation de cet aménagement, il convient de mettre en œuvre une procédure de déclassement du domaine public routier communal.

La présente enquête publique a ainsi pour objet d'informer le public sur le projet de déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris d'un volume situé rue Gustave Charpentier, avenue de la Porte des Ternes, et boulevard d'Aurelle de Paladines, d'une surface de base de 4 688 m² environ. Seront exclus du déclassement une partie des tréfonds, l'ouvrage du boulevard périphérique et le volume situé au-dessus de l'aménagement afin de limiter la hauteur des constructions. L'assiette de base de ce volume est repérée sous trame rouge hachurée sur le plan parcellaire soumis à l'enquête*.

Ce volume, une fois déclassé, fera l'objet d'une cession à BNP Paribas Immobilier, lauréat de l'appel à projets urbains innovants, et exclura le boulevard périphérique et ses structures qui demeureront propriété de la Ville de Paris. Le positionnement indicatif de ce volume est représenté sous trame bleue sur le projet d'état descriptif de division en volumes établi par la Cabinet Daniel LEGRAND – référence 29888 – 23/10/17. Le volume déclassé est susceptible d'évoluer en fonction du résultat des études techniques réalisées ultérieurement.

La présente enquête publique se déroule conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière, et de l'article L.134-1 du code des relations entre le public et l'administration.

L'ensemble des travaux préalables de déséquipement et équipements routiers nécessaires à cette réalisation sera à la charge de la Ville de Paris et de la société BNP Paribas Immobilier.

Tel est le but de la présente enquête publique.

(*) : Plan établi en novembre 2017 par le DTFD